

07

GEOPOLITIQUE DE L'ARCTIQUE : Nouvel Eldorado, nouveau risque ?

25 octobre 2010

Contact

CDEM-SAPD
1, place Joffre
75007 PARIS
www.cdem.defense.gouv.fr
Tel : 01 44 42 85 98

Sommaire

1. Réchauffement climatique : une affaire de ressources et de routes

L'événement : drapeau russe, prospective américaine
et fonte des glaces
Les enjeux économiques

2. Géopolitique des risques : méfiances et ententes

Le poids de l'Histoire
Les intérêts stratégiques

A l'attention du lecteur :

Ce bulletin de veille a pour objet d'éclairer un événement marquant de l'actualité récente, d'en qualifier l'importance et d'en apprécier les conséquences éventuelles, à partir des analyses et des arguments d'experts internationaux. Les sources mentionnées ne sont en aucun cas exhaustives.



Source : <http://naturendanger.canalblog.com/images/Carte de l'Arctique.gif>

1. RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UNE AFFAIRE DE RESSOURCES ET DE ROUTES

Dans l'acception la plus communément admise, la zone arctique¹ est constituée de toutes les régions situées au nord du cercle Arctique (66° 33' 39" de latitude nord). Une autre définition fixe la limite des terres arctiques à une ligne fictive à l'intérieur de laquelle, pendant le mois le plus chaud, la température ne dépasse pas 10°C et les arbres font place à la toundra. L'espace ainsi circonscrit comprend le "Grand Nord" du continent eurasiatique (Laponie, Sibérie) et du continent américain (Alaska, nord du Canada), un ensemble d'îles (Zemble du Nord, Terre de François-Joseph, Nouvelle Zemble, archipel du Svalbard, Groenland, archipel canadien, etc.) et l'océan Arctique, traversé par le pôle Nord. Les eaux de l'océan Arctique et des mers froides comptent parmi les plus riches du monde et sont exploitées depuis les temps anciens. La population (3 à 4 millions d'habitants) se divise en une douzaine de peuples autochtones, vivant essentiellement de la chasse et de la pêche. Vaste ensemble à la fois maritime, insulaire et continental, l'espace arctique se compose donc d'un océan de glace, encerclé de terres appartenant à plusieurs continents et plusieurs nations, dont le milieu naturel pourrait être profondément altéré par le réchauffement climatique en cours, les habitudes indigènes menacées par les activités liées à l'exploitation des ressources naturelles, et l'équilibre de la sécurité bousculé sous l'effet d'intérêts stratégiques contradictoires.

L'événement : drapeau russe, prospective américaine et fonte des glaces

En août 2007, une délégation de scientifiques russes dresse un drapeau aux couleurs nationales dans les profondeurs de l'océan Arctique, sous le pôle. L'exploit scientifique², perçu aussi comme une démonstration de force à teneur technologique, attire l'attention de l'opinion sur le nœud des rivalités qui opposent les cinq Etats riverains, les Etats-Unis (via l'Alaska), le Canada, le Danemark (via le Groenland), la Norvège et la Russie, à propos de la possession des eaux offshore³. Les revendications, qui ne sont pas récentes, prennent tout leur sens à la faveur des derniers rapports de prospective sur la richesse des fonds arctiques en gisements d'hydrocarbures non découverts et en métaux précieux⁴. L'incidence du réchauffement climatique sur les mers glacées⁵ laisse entrevoir par ailleurs la possibilité, non seulement d'accéder plus facilement à ces ressources, mais encore de les exploiter et de les acheminer, via l'ouverture de routes maritimes praticables. Les différends frontaliers et ce qu'en dit le droit, la compétition pour l'énergie, les retombées commerciales potentielles, les problèmes d'environnement composent une problématique complexe, dont les enjeux de défense et de sécurité ne sont pas absents. En vérité, et à l'insu de l'opinion publique, la région arctique a toujours été un lieu d'importance stratégique pour les scientifiques et les militaires. Depuis le coup d'éclat russe de 2007, elle a fait irruption dans les débats d'experts, comme un possible « nœud gorgien »⁶ des relations internationales.

Les enjeux économiques

Droit international et course aux ressources. Contrairement à l'Antarctique, dont le traité de 1959 fixe le statut juridique, l'océan Arctique ne fait l'objet d'aucun texte spécifique. Il est donc régi par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, qui confère aux Etats riverains un droit d'exploration et d'exploitation des ressources dans une zone économique exclusive n'excédant pas 200 milles marins au large des côtes⁷. Le reste de l'espace maritime arctique, soit près de 7 millions de km², est assimilé à la haute mer, propriété de tous. La CNUDM prévoit néanmoins la possibilité pour un Etat de revendiquer une extension de sa ZEE, sous réserve de prouver que son plateau continental subaquatique s'étend au-delà de la limite fixée⁸. La Russie, acteur de premier plan dans la région, s'est engouffrée très tôt dans la brèche, suscitant les démarches similaires d'autres puissances⁹. Le dépôt des revendications a remis en lumière une série de différends bilatéraux

¹ Forgé sur le grec *arktos* (l'ours), le mot « arctique » signifie « qui regarde l'ours », en référence à la partie de la terre située du côté de la constellation de l'Ourse.

² Opération conduite par l'explorateur Atour Tchilingarov à plus de 4200 m de profondeur, à bord d'un mini-sous-marin escorté par le brise-glace nucléaire *Artika* et le navire *Akademik Fedorov*.

³ Les trois autres Etats circumpolaires, la Suède, l'Islande et la Finlande, estiment avoir aussi des intérêts à défendre.

⁴ En 2008, le *United States Geological Survey* évaluait à 90 billions de barils les réserves de pétrole non découvertes, et à 1670 trillions de m³ celles de gaz naturel. La région détiendrait également parmi les plus importantes réserves mondiales de métaux précieux, or, argent, zinc, tungstène, uranium, nickel. Cf. *Circum-Arctic Resource Appraisal : Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*. USGS [en ligne], 2008. 4 p. [Consulté le 03/10/2010]. Disponible sur : <http://pubs.usgs.gov/fs/2008/3049/fs2008-3049.pdf>

⁵ Depuis les années 1960, la banquise a diminué de 42% en épaisseur et de près de 14% en surface. Selon certaines estimations, la banquise permanente pourrait disparaître à l'horizon 2030, et l'Arctique devenir à terme une zone libre de glace. Cf. *Arctic Sea Ice Shatters All Previous Record Lows*. US National Snow and Ice Data Center [en ligne], 2007. [Consulté le 30/09/2010]. Disponible sur : http://nsidc.org/news/press/2007_seaiceminimum/20071001_pressrelease.html

⁶ CEYRAT, Anthony. La géopolitique de l'Arctique, entre réchauffement climatique et refroidissement diplomatique. Dans *Enjeux diplomatiques et stratégiques 2010* (sous la dir. de Pascal Chaigneau), p. 167-173. Paris : Economica, 2010.

⁷ A propos des espaces revendiqués, des ressources, des routes maritimes utilisables, voir une carte très complète sur : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/typespace/frontier/images/ArcticReka.pdf>

⁸ Après ratification de la CNUDM, les Etats signataires disposent de dix ans pour déposer leurs revendications. Bien que n'ayant pas ratifié le texte, les Etats-Unis en respectent les dispositions.

⁹ Une grande part de l'espace sibérien se situe au nord du cercle arctique, où vivent 2 millions de nationaux russes. La dorsale de Lomonosov en constituerait le prolongement naturel. Moscou tente d'en faire valoir les preuves géologiques auprès de la Commission de l'ONU

anciens, auxquels se superposent des convoitises exacerbées par la raréfaction des ressources d'hydrocarbures connues, et par les perspectives d'accéder à de nouveaux gisements. Les progrès technologiques accomplis au cours des dernières décennies en matière d'extraction du pétrole en eau profonde, à l'instar de ce qui se fait en mer Caspienne ou dans le golfe du Mexique, sont à cet égard prometteurs. Quoi qu'il en soit, si le droit donnait gain de cause aux Etats et si la réalité rejoignait la prévision, Moscou détiendrait près de 70% des réserves théoriques d'une région susceptible de faire, à terme, quasiment jeu égal avec l'Arabie saoudite¹⁰.

Routes maritimes et commerce. Dans un contexte de compétition économique mondialisée, le désenglacement annoncé de l'océan Arctique soulève nombre d'espoirs. L'hypothèse de l'ouverture du passage du Nord-Ouest, qui relie l'Atlantique au Pacifique en passant entre les îles arctiques du Grand Nord canadien, ou du passage du Nord-Est, qui relie les deux océans en longeant la côte nord de la Sibérie, modifierait de façon capitale le transport des marchandises, en particulier l'acheminement des pondéreux. Au regard des voies classiques, via le canal de Suez et le canal de Panama (qui resteraient d'ailleurs les seules empruntables en hiver), les bénéfiques escomptés, gain de temps, baisse des coûts, évitement de zones à risque ou de zones vulnérables, seraient non négligeables¹¹. D'ailleurs, bien au-delà des puissances arctiques, côtières ou circumpolaires, l'intérêt suscité gagne les Etats distants : l'Inde et la Chine, qui ne sont pas auto-suffisantes en matière énergétique, pourraient tenter d'acquiescer sur place des droits d'exploration et d'exploitation de ressources minérales ou halieutiques par le biais d'investissements, comme elles l'ont fait en Syrie ou en Colombie, par exemple. Certains experts chinois pressent Pékin d'intégrer le paramètre de la Route maritime du Nord dans sa stratégie arctique, affirmant que « quiconque contrôlera la route de l'Arctique contrôlera le nouveau passage des stratégies économiques internationales du monde »¹².

La part du réalisme. D'aucuns font remarquer que nul n'a de certitude quant à l'importance réelle des réserves : les chiffres avancés résultent essentiellement d'une extrapolation à l'ensemble du bassin arctique de découvertes partielles. Les informations disponibles sur la surface subaquatique de la mer de Chukchi, de la mer de l'Est sibérien ou du Nord Groenland manquent de fiabilité. Sous l'effet du réchauffement climatique, la glace du nord-est est déportée vers la Route du Nord-Ouest, entravant encore plus sa navigabilité, déjà encombrée par le grand nombre d'îles. La seule région avantagée à moyen terme serait la périphérie sud de l'Arctique, en particulier la mer de Barents et ses gisements de gaz. Les obstacles technologiques ne manquent pas. Dans le proche avenir, les flux intercontinentaux vont probablement se réduire et les infrastructures de la région s'améliorer, mais il est douteux que l'on assiste à la formidable expansion du commerce maritime annoncée¹³.

2. GEOPOLITIQUE DU RISQUE : MEFIANCES ET ENTENTES

Le poids de l'Histoire

Dès après le désastre de 1905¹⁴, la Russie s'est intéressée à la possibilité d'ouvrir et de contrôler une route maritime le long de ses côtes septentrionales. Les aléas du Second conflit mondial ont convaincu les experts soviétiques de l'importance croissante de détroits comme celui de Béring dans les guerres navales futures. Durant la guerre froide, ils s'inquiètent de la présence navale de l'OTAN dans les mers norvégiennes et l'Atlantique Nord, persuadés que la priorité de l'Organisation est d'éliminer la flotte russe et d'attaquer les côtes nordiques de l'URSS. Le syndrome de l'encerclement, qui hante la mémoire collective du pays, s'est trouvé un « quatrième front »¹⁵ à l'Extrême-Nord : les forces armées russes testent régulièrement, depuis, les défenses aérienne et navale de l'OTAN. L'espace arctique, gigantesque et peu hospitalier, est en fait une zone très militarisée.

sur les limites du plateau continental, seule compétente en la matière. Le Danemark revendique de son côté le rattachement de la dorsale au Groenland. Cf. HOWARD, Roger. *Russia's New Front Line*. Dans *Survival*, vol. 52, n°2, avril-mai 2010, p. 141-156.

¹⁰ Chacun des huit Etats circumpolaires est impliqué à un titre ou à un autre : Etats-Unis vs Canada, au sujet de la délimitation de la frontière en mer de Beaufort; Norvège vs Russie depuis 1977, au sujet de l'accès à la zone de pêche au large de l'île de Svalbard (mer de Barents) ; Canada vs Danemark depuis 1973, au sujet de la souveraineté sur l'île de Hans, etc. Cf. CEYRAT, Antony, *opus cit.*, n°6.

¹¹ En août 2009, durant la période la plus favorable à la navigation, deux navires de la société allemande M/S Beluga Shipping GmbH ont fait le trajet de la Corée du Sud à la Hollande en passant par Vladivostok, sans escorte de brise-glace. Ils ont parcouru 7000 milles le long de la Route maritime du Nord, gagnant 4000 milles par rapport au parcours habituel par le détroit de Malacca, l'océan Indien et le canal de Suez. Cf. SAKHUJA, Vijay (Dr). *China : Breaking into the Arctic Ice*. *Indian Council of World Affairs* [en ligne], Issue Brief, 2010. [Consulté le 10/10/2010]. Disponible sur : <http://www.icwa.in/pdfs/ib%20%20dr.pdf>

¹² Li Zhenfu, enseignant-chercheur à l'université maritime de Dalian. *Ibid.*

¹³ LABEVIERE, R. ; THUAL, F. *La bataille du Grand Nord a commencé*. Paris : Perrin, 2008. 250 p.

¹⁴ Guerre russo-japonaise de 1904-1905 : chargée de porter secours aux troupes engagées à Port-Arthur, la flotte russe de la Baltique appareille pour le Japon, qu'elle atteint bien trop tard, au bout de huit mois, après avoir fait la moitié du tour du monde.

¹⁵ Vulnérabilités à l'Est (invasions tatars), à l'Ouest (Napoléon, Hitler), au Sud (menées de l'empire ottoman au Caucase et en Asie centrale). Les craintes liées à l'Arctique ouvriraient un quatrième front, au Nord. Depuis 2007, la Fédération de Russie déploie des navires de guerre dans les zones disputées de la mer de Barents, entre autres : une grande partie du pétrole produit dans le Timan-Petchora est en effet acheminée depuis le terminal de Varandey. Cf. HOWARD, Roger. *Opus cit.*, n°9.

Les intérêts stratégiques

Du côté de Moscou. Les exigences territoriales du Kremlin, au-delà des aspects économiques, visent à asseoir sa souveraineté sur une zone d'intérêts jugés vitaux au plan de la sécurité nationale. Si la fonte des glaces devient régulière, le vide juridique actuel mettrait à portée de navires étrangers éventuellement hostiles, autorisés à circuler librement le long des côtes du Nord, les bases navales russes, les exploitations sibériennes de pétrole et de gaz, les zones de pêche¹⁶. L'ouverture permanente de la Route maritime du Nord en été faciliterait, certes, la défense des territoires extrême-orientaux, mais ferait d'elle une cible potentielle en cas de conflit. La montée en puissance de la Chine est, à cet égard, une donnée prise en compte par les stratégestes russes.

Autour du pôle. Etats appartenant à un espace périphérique qui leur impose une vision plus régionale que globale, les pays européens de l'Extrême-Nord sont tous dans une position stratégique asymétrique par rapport à la Russie, l'adversaire historique, et les Etats-Unis, le puissant protecteur. Pourtant, chacun d'eux définit différemment ses intérêts, en fonction de ses déterminants historiques et de la perception qu'il a d'être plus ou moins exposé aux risques. Loin de cultiver la croyance au principe de nordicité, cher au Canada, ils ne présentent un front uni, ni dans les organisations régionales de sécurité, ni dans les cadres de coopération sous-régionaux¹⁷. L'absence de confrontation durant la guerre froide a instauré entre eux un équilibre fondé sur les échanges pacifiques, le bien-être social et la non-provocation, qui explique pourquoi la question d'une coopération militaire et de sécurité inter-nordique n'a été abordée que récemment¹⁸. La région se remilitarise, en réponse aux opérations d'intimidation du Kremlin¹⁹, mais les voix du Nord pèsent peu dans le débat sur le nouveau concept stratégique de l'OTAN ; d'autant que la Maison Blanche, préoccupée par la résolution des questions de co-dépendance avec la Chine et les BRIC, a pris ses distances avec l'Agenda européen. L'Union européenne n'a pas la capacité de combler le vide, mais pourrait utilement intervenir dans le cadre des obligations de solidarité inscrites au traité de Lisbonne. Dans cette mesure, les Etats européens de l'espace arctique continuent à opter pour une multilatéralisation de la gouvernance régionale de la sécurité. Quant au Canada, il s'inquiète plus des risques d'accidents technologiques susceptibles de créer des pollutions incontrôlables par les dispositifs de secours et d'assainissement existants, que d'hypothétiques menaces militaires²⁰.

Les coopérations. C'est par le biais de coopérations interétatiques multiformes et l'imbrication des intérêts économiques que la région arctique s'assure un niveau de stabilité et de sécurité jugé pour l'heure satisfaisant : programmes multilatéraux et partage des résultats en science arctique (océanographie, climatologie, environnement), appel à des savoir-faire d'origines diverses dans les domaines hautement technologiques et en conditions extrêmes²¹, projets du Conseil de l'Arctique en matière de développement durable et de respect des droits des peuples autochtones, etc. Sous ce rapport, Moscou n'a aucun intérêt à agiter des menaces qui lui alièneraient les investisseurs étrangers.

En fin de compte, s'il est nécessaire de ne pas négliger les préoccupations de sécurité russes, les experts internationaux s'accordent à penser que les tensions régionales se résoudreont par la diplomatie du gagnant-gagnant et par une application stricte du droit international²², plutôt que par des recours militaires. En tant que puissance maritime, Moscou devrait être de plus en plus partie prenante des intérêts défendus par les puissances régionales, y compris les Etats-Unis. Le Grand Nord demeurera néanmoins une région hautement stratégique, dont il est utopique de penser qu'elle puisse être, un jour, démilitarisée²³.

¹⁶ Par exemple, Severomorsk, qui abrite la flotte du Nord, dont une des missions est de sécuriser le flux des biens clés.

¹⁷ La Suède et la Finlande ne sont pas membres de l'OTAN, la Norvège et l'Islande ne sont pas membres de l'UE. La Dimension nordique de l'UE est fondée sur la coopération économique et le développement, le Conseil euro-arctique de la mer de Barents, actif dans le domaine de la Soft Security, intègre la Russie comme Etat membre. Cf. BAILES, Alison J.K. NATO and the EU in the North : What is at stake in current strategy development ? *Lithuanian Foreign Policy Review* [en ligne], n°23, 2010. 21 p. [Consulté le 07/10/2010]. Disponible sur : http://www.lfpr.lt/uploads/File/2010-23/Bailes_2010_23.pdf

¹⁸ Rapport Stoltenberg de février 2009.

¹⁹ Faisant allusion à des déclarations officielles russes ambiguës, le général norvégien Sverre Diesen alerte sur l'éventualité « d'un usage d'opérations militaires limitées pour appuyer des revendications politiques ». Cf. HOWARD, Roger. *Opus cit.*, n°9.

²⁰ HARRISON, Peter. Le Canada, pays nordique, pays arctique. Dans *Bulletin d'études de la Marine*, n°47, janvier 2010, p. 57-62.

²¹ Par exemple, le projet d'exploitation du gisement gazier russe de Chtokman, pour lequel Gazprom a fait appel au norvégien StatoilHydro et au français Total.

²² Par la Déclaration d'Illussat de mai 2008, les cinq Etats riverains ont affirmé clairement leur intention de régler pacifiquement tous leurs différends relatifs à l'Arctique.

²³ ANTRIM, Caitlyn L. The Next Geographical Pivot. The Russian Arctic in the Twenty-first Century. Dans *US Naval War College Review*, vol. 63, n°3, été 2010, p. 1-38.